

## **Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail**

---

### **Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)**

- 13-001756 / 69692178  
EnKom Inventis AG, 1030 Bussigny-près-Lausanne  
Installation, mesure et mise en service des stations de télécommunication mobile dans toute la Suisse  
Besoin particulier de consommation  
10 H  
01.08.2013–31.07.2016 (Renouvellement)
- 13-001863 / 7745157  
CTP-Consortium Tunnel de Pinchat, 1212 Grand-Lancy  
Travaux de percement (tunnelier) Tunnel Pinchat  
Processus de production concernée par l'annexe de l'Ordonnance 1 relative à la loi sur le travail (OLT 1)  
60 H  
09.09.2013–08.09.2016 (Nouveau permis)

### **Permis de travail en continu (art. 24 LTr, art. 36 à 38 OLT 1)**

- 13-001880 / 5623055  
M.Grivetto SAS, 38550 Saint Maurice l'Exil  
Travaux de réfection de puits blindés de l'usine hydroélectrique de Fionnay (VS)  
Horaire indispensable pour des raisons techniques et économiques  
60 H  
01.09.2013–31.10.2013 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

### *Voies de droit*

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (tél. 031 322 29 48).

27 août 2013

Secrétariat d'Etat à l'économie:  
Direction du travail